

**DEPARTEMENT DE L'ISÈRE**

**COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 17 octobre 2017**

L'an deux mil dix-sept et le dix sept octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire.

Présents: Mmes et MM Roger COHARD, André PLISSON, Sophie HUYGHE, Philippe DALBON, Claudine FRANCILLARD, Karim DALIBEY, Lionel ARGOUD, Pierre BARUZZI, Marie-Claude CERANA, Anne DALESSIO, Jean-Louis DELBES, Delphine DUMINI, Florence FAIS, Thierry GALIFOT, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Nicole JOULIA, Jérôme LOOSDREGT, Stéphanie MENGOLLI, Claude ORTOLLAND, Antoinette PALMER, Michel SALVI

Ont donné procuration : M. Robert COUPLAIX a donné procuration à Mme Marie-Claude CERANA

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie MENGOLLI

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	Date de la convocation :	Date d'affichage de la convocation :	Date d'affichage des délibérations :
22	Vendredi 13 octobre 2017	Vendredi 13 octobre 2017	Mardi 24 octobre 2017

**1- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie**

La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie du Pays d'Alleverd organise le 55<sup>ème</sup> Congrès départemental de l'association les 21 et 22 octobre 2017. Ce grand rassemblement réunissant près de 1000 personnes sur un week-end nécessite un budget supplémentaire. Compte tenu du coût de cette manifestation et afin de permettre à l'association de poursuivre normalement son activité, il est proposé au Conseil municipal de lui verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €.

**Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le versement de cette subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ à la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2017.

**Décision : Adopté à l'unanimité**

 